



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

offices

Question écrite n° 30117

Texte de la question

M. Yves Fromion attire l'attention de M. le secrétaire d'État aux anciens combattants sur un article paru dans Le Courrier de l'Ouest du 29 septembre 2003 et prévoyant l'organisation d'un concours scolaire portant sur la guerre d'Algérie. Les enfants devront répondre à un questionnaire, mis en place par le service départemental de l'Office national des anciens combattants et victimes de guerre et la FNACA d'Angers. Il lui demande de bien vouloir lui faire connaître s'il juge opportun l'organisation d'un travail scolaire à partir d'un questionnaire dont la tonalité ambiguë voire partisane ne peut qu'interpeller.

Texte de la réponse

Le ministre délégué aux anciens combattants est attaché à la transmission de la mémoire de la guerre d'Algérie vers les jeunes générations. Il est donc disposé à encourager les initiatives destinées aux élèves, notamment lorsqu'elles sont conduites par l'Office national des anciens combattants et victimes de guerre (ONAC) en partenariat avec les associations d'anciens combattants. Le ministre délégué aux anciens combattants entend, naturellement, que les actions réalisées dans ce cadre ne puissent pas heurter la sensibilité et la diversité d'opinions des anciens combattants.

Données clés

Auteur : [M. Yves Fromion](#)

Circonscription : Cher (1^{re} circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 30117

Rubrique : Anciens combattants et victimes de guerre

Ministère interrogé : anciens combattants

Ministère attributaire : anciens combattants

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 15 décembre 2003, page 9547

Réponse publiée le : 11 janvier 2005, page 272